

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 55 (1917)
Heft: 1

Artikel: L'an seize : pllieinte d'on païsan
Autor: Marc
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-212757>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 18.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



CONTEUR VAUDOIS

PARAÎSSANT TOUS LES SAMEDIS

Fondé en 1861, par L. Monnet et H. Renou.

Rédaction, rue d'Etraz, 23 (1^{er} étage).
Administration (abonnements, changements d'adresse),
 Imprimerie Ami FATIO & Cie, Place St-Laurent, 24 a.
Pour les annonces s'adresser exclusivement à la
Société Anonyme Suisse de Publicité
Hausenstein et Vogler,
GRAND-CHÈNE, 11, LAUSANNE, et dans ses agences.

ABONNEMENT : Suisse, un an, Fr. 4 50;
 six mois, Fr. 2 50. — Etranger, un an, Fr. 7 20

ANNONCES : Canton, 15 cent. — Suisse, 20 cent
 Etranger, 25 cent. — Réclames, 50 cent.
 la ligne ou son espace.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

Sommaire du N° du 6 janvier 1917 : Soldats vaudois d'autrefois. — L'an seize (Marc à Louis). — Propos d'un sexagénaire (C. P.). — Napoléon au Grand St-Bernard. — Les visites du jour de l'An (Joseph Mathieu). — Les chalets de la Roselinaz (feuilletton). (A suivre.)

SOLDATS VAUDOIS D'AUTREFOIS

EN 1799, quand, après la chute de l'ancienne Confédération, les armées autrichiennes se ruèrent sur la Suisse, elles furent bientôt arrêtées par la résistance des troupes helvétiques et françaises. Les bataillons vaudois se distinguèrent tout particulièrement.

« Paricut, écrit Dellent, les Vaudois se sont battus en vrais Helvétiens. Le premier bataillon a versé son sang à la bataille de Zurich, le second s'est couvert de gloire sur le Grimsel, le troisième, réuni aux chasseurs carabiniers zurichoises, a repoussé les Autrichiens prêts à passer l'Aar pour envahir le reste de la Suisse » (c'était le 17 août 1799, à Döttingen).

« Les journées de Salamine, de Platée, de Marathon ; les exploits de Marius, sa victoire sur Jugurtha, ses guerres contre les Cimbres et les Teutons ; la défaite de Xerxès ; celle de Darius, sont moins mémorables, moins extraordinaires que le généreux dévouement des militaires qui défendirent ce passage. Mais parce que cette action ne s'est passée ni en Grèce, ni à Argos, ni à Lesbos ; parce que le chef ne s'appelait ni Alcibiade, ni Epaminondas, ni Sertorius, ni Pompée, cette action est déjà oubliée... »

Le sergent Dubochet, de Montreux, dans le 2^e bataillon vaudois, a seul, au combat du Grimsel, fait huit Autrichiens prisonniers.

« Le lieutenant Jean-Jacques Masson, de Veytaux, a levé un drapeau aux ennemis en sautant le premier dans leurs retranchements, le 28 mai 1799. »

* * *

Autre acte de bravoure, datant de moins longtemps et qui rappelle la *Revue militaire suisse* :

« Le long de la côte d'Italie, en 1860, l'armée napolitaine se retirait vers Gaète. Une batterie suisse, commandée par le capitaine Favot, de Lausanne, était à l'arrière-garde. Arrivés à un point très exposé au feu de l'escadre, les artilleurs hésitaient. Favot se tourna vers eux : « Enfants, leur dit-il, nous avons fait toute la campagne ; souvenez-vous que vous ne craignez plus les balles » ; puis il s'aida de ses mains à placer deux canons pour répondre aux navires. En même temps, il faisait filer ses autres pièces, une à une, les accompagnant lui-même aux passages périlleux. Dès qu'une était en sûreté, il retourna prendre l'autre, puis ses caissons et même sa forge de campagne. Douze fois, l'intrépide officier passa ainsi sous la canonade ennemie ; il parvint heureusement à Uola, où il se mit en batterie. Il chargeait et pointait lorsque la balle d'un bersaglier lui traversa le corps. Il se fit hisser sur son cheval et y resta jusqu'à ce que sa monture s'abatît sous lui. Un soldat l'assit sur un caisson, et il y continua à

commander le feu. La batterie, foudroyée de deux côtés, se taisait peu à peu. Son lieutenant était mort. Les canonniers tombaient sur les affûts brisés. L'artilleur qui soutenait son capitaine, frappé mortellement, laissa choir son fardeau. La mêlée devint plus rude et Favot, expirant, fut écrasé sous les voitures. Un Soleurois, le capitaine Robert de Sury, ramena les débris de la batterie à Gaète. »

La poule. — Un monsieur marchandait une poule, au marché, l'autre jour.

— Combien ? demanda-t-il à la paysanne.

— Trois francs cinquante. Sentez-voi, Monsieur, comme elle est rondelette.

— Oui, mais, elle me paraît bien légère.

— Comment ! Je suis sûre qu'elle pèse au moins un kilo et demi.

Le client s'en va peser la poule dans un magasin voisin.

— Vous voyez, elle pèse à peine un kilo.

— Ah ! pardine, fait la paysanne, vous la pesez avec les plumes ; c'est léger, ça. Mais, déplumée, vous verriez ça.

La preuve. — Deux amis se rencontrent après dix ans de séparation.

— Ah ! mon pauvre vieux, comme tu es déplumé.

— Possible, mais j'ai encore plus de cheveux que toi.

— Non pas !

— Si fait !

— Eh ! bien, comptons...

L'AN SEIZE

Plieinte d'on païsan

Revailec on an de passâ,
 On tot croûto ! N'è pas po dere,
 L'a falu serrâ se cheintre !
 Ah ! que lo diablio t'è cassâ !
 L'è onn' anñüe de misère,
 De rein dan tot qu'on a quie z'u.
 On vint chet quemet dâi bedjû,
 On ein a vu de elliau z'affère.

* * *

L'a pliu quasu tot lo tsautoimps,
 Lo vin l'a veri ein pequentta,
 Dâi pregnan n'ein ein pas z'u mietta,
 On n'a pas pu chetsi l' fein,
 Et quasu min de truffe à trére,
 L'a falu bailli lè bocan
 Et noutré vatsé aiz z'Alleman !
 On ein a vu de elliau z'affère.

* * *

Pu pas moyan d'itre gormand :
 L'ai avâi rein pô la coseuna,
 Min de pena dein la toupena,
 Min de bûro dessu son paru,
 Min de pétrole dein lè ellière,
 Min de suero dein son café,...
 Vo djûro qu'ètai pas galé.
 On ein a vu de elliau z'affère.

* * *

Et pu faut veindre tot po rein
 Pè ellia Ripouna, pè Lozena,
 Quemet s'ètai pas la famena,
 Ellia de la vela sant crapin,

Brassant l'erdzeint quemet lè pierre
 Et sant adî à marchanda.
 N'ètai pas gué de lài allâ...
 On ein a vu de elliau z'affère.

* * *

Lo laci l'è portant pas tchô.
 Et pu lè truffe, san-te tsire ?
 N'accutâ pas lè besaudzire !
 Dâi dzein dinse, à-te Dieu permet.
 On sâ pe rein mé quemet fêre :
 Foudrài bailli lè tchô, lè z'do,
 La salarda, lo reparâo,
 Bailli très ti noutré z'affère.

* * *

Mâ stébâhia iò l'è qu'on va ?
 Quand l'è qu'on vâi ellî mique-maque :
 Dâi précaut que sant dâi patraque,
 Dâi colonau que faut cassâ,
 Dâi z'impoût... qu'on voudrà pas crêre,
 Onna gutera que doûrâ adî !
 Ma fai tot cein ie fâ pedi.
 On ein a vu de elliau z'affère.

* * *

Lai a tot parâi cein de hon,
 (Pu pas mè teni de lo dere,
 De lo peinsâ, de lo redere,
 Que lè dzein l'ouïant a dehon,)
 L'è que, quand bin l'è la misère
 Lo Conieu n'a pas rointséri.
 Rein que cein ie mè fâ pitiézé,
 L'è bin ion dâi pe biau z'affère.

MARC A LOUIS

Question embarrassante. — Un tout jeune collégien se fait couper les cheveux.

— Croyez-vous que j'aurai de la barbe ? demande-t-il timidement au coiffeur.

— ???

— Mon père avait une très belle barbe.

— Je crois que vous tiendrez plutôt de Madame votre mère.

PROPOS D'UN SEXAGÉNAIRE

I

SAVEZ-VOUS ce que c'est que de voir, brusquement, sous vos yeux, se lever le passé. Le passé qu'on croyait sinon mort, d'moins profondément endormi, sous le manteau des mœurs nouvelles et des choses récentes. Parfois, cela est émouvant, parfois cela fait rire. Pour moi, j'avoue humblement que cela m'a triste. Je ne suis pas révolutionnaire, au contraire, suis-je peut-être même un tantinet conservateur, puisque je n'éprouve aucune joie la vieille maison qu'on démolit. Je n'ai pas qu'une admiration relative pour certains *embellissements* modernes, et j'ose même avouer qu'les architectures contemporaines ne m'enthousiasment ni ne m'affolent. C'est peut-être raison pourquoi je regrette le *Montbenon* jadis, le Montbenon un peu sauvage d'aspé au temps où le pont Pichard, superbe sur de étages d'arches, superposées, chevauchait vallon verdoyant.

L'avez-vous connu le Montbenon dont parle ? La pelouse était unie, engageante, ri ne la déparait, ni palais « renaissance », ni gro